

Communication de Monsieur l'Abbé Jacques Bombardier



Séance du 18 juin 2010



Lacordaire et quelques-uns de ses amis

Introduction.

«Quelques-uns de ses amis...» L'amitié eut en effet une place capitale dans la vie et l'évolution de la pensée du Père Lacordaire. Il y lisait même une marque de la prévenance de la Providence divine à son égard, comme il l'écrivait en 1827 à son maître et ami Ferdinand Delahaye : *«Je restai longtemps à réfléchir sur la providence qui m'avait fait votre disciple. Vous m'apparûtes comme la première branche du salut à laquelle je m'étais attaché ; graduellement éclairé par l'amitié, toujours environné d'hommes qui m'avaient (sic) acheminé vers ma nouvelle position, je vous voyais le premier de mes amis»*^[1].

Et les amis furent très nombreux... **les amis de Dijon** (Théophile Foisset et Prosper Lorain les deux amis avec qui il correspondra toute sa vie) **les amis parisiens** (Alexis Fontaine, l'abbé Gerbet connu par l'ami Forain,) **les amis du séminaire** (période plus terne sur ce sujet : en raison de l'esprit régnant au séminaire St Sulpice, Lacordaire est comme rentré en lui-même, il se méfie après son retard aux ordres. Seule émerge l'amitié avec l'abbé duc de Rohan), **enfin, les grandes amitiés de l'âge adulte** avec Lamennais pour un temps, Montalembert, Madame Swetchine, la baronne de Prailly, le Bx Frédéric Ozanam, pour ne citer que les plus marquants.

Aussi ne parlerai-je ce soir que de *quelques-uns des amis de Lacordaire*.

Sans doute faut-il, pour commencer, rappeler rapidement les grandes étapes de la vie du Père Lacordaire.

Vie du Père Lacordaire.

Henri Dominique Lacordaire, né le 12 mai 1802 à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or). Fils d'un ancien médecin de la marine française pendant la Guerre d'indépendance aux États-Unis, Henri Lacordaire fut élevé à Dijon surtout par sa mère, fille d'un avocat au parlement de Bourgogne : son père, en effet, meurt en 1806, Lacordaire avait 4 ans. Bien qu'élevé dans la foi catholique comme ses trois frères, il s'en éloigna pendant ses études au lycée de Dijon.

Il étudia ensuite le Droit, se destinant à la carrière d'avocat, et se signala par ses qualités d'orateur au sein de la Société d'études de Dijon, un cercle politique et littéraire réunissant la jeunesse royaliste de la ville ; c'est là qu'il découvrit les théories ultramontaines de Bonald, de Maistre et les premiers écrits de Félicité de Lamennais. Sous leur influence, Lacordaire renonça peu à peu aux idées des encyclopédistes et à son admiration pour Rousseau, conservant cependant un amour profond et sincère de la liberté et des idéaux révolutionnaires de 1789. Sa première conversion fut donc politique.

En 1822, déjà travaillé par une inquiétude religieuse, il partit pour Paris afin d'effectuer son stage d'avocat. Cependant, malgré les perspectives d'une carrière brillante, il s'ennuyait et se sentait isolé à Paris. À l'issue d'une longue période d'interrogations, il se convertit très discrètement, au printemps 1824, et décida aussitôt d'être prêtre.

Il entra le 12 mai 1824 au séminaire Saint-Sulpice, à Issy, puis, à partir de 1826, à Paris, où l'enseignement, d'une qualité généralement médiocre, ne convenait guère à sa formation antérieure, à son caractère et à ses idées libérales. Finalement, après de longues hésitations de ses supérieurs, - Lacordaire correspondait si peu au modèle du prêtre de la Restauration ! - il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1827. Nommé chapelain d'un couvent de visitandines, et, l'année suivante, à la charge de second aumônier du lycée Henri-IV, il découvrit l'inéluctable déchristianisation de la jeunesse française confiée à l'enseignement public, dont lui-même avait fait partie.

Avec Lamennais qu'il avait fréquenté à La Chênaie à partir de mai 1830, l'abbé Gerbet, et le jeune vicomte Charles de Montalembert, qui devint l'un de ses plus proches amis, il choisit de se rallier à la révolution de Juillet, en exigeant l'application intégrale de la Charte de 1830, de soutenir les révolutions étrangères (en Pologne, en Belgique, en Italie), et tous lancèrent, le 16 octobre 1830, le journal *l'Avenir*, dont la devise était « *Dieu et la liberté !* ». Dans un contexte révolutionnaire majoritairement anticlérical, le journal mariait audacieusement ultramontanisme et libéralisme, aspirations démocratiques et catholicisme. Malgré leur succès dans un procès intenté par les évêques français et dans un

climat extrêmement tendu, le journal *l'Avenir* fut suspendu par ses fondateurs le 15 novembre 1831.

Le 30 décembre, Lacordaire, Lamennais et Montalembert, les «pèlerins de la liberté», se rendirent à Rome, afin d'en appeler au jugement du pape Grégoire XVI. D'abord confiants, ils déchantèrent vite face à l'accueil réservé qui leur fut accordé. Le 15 août 1832, le pape, sans les nommer, condamna leurs idées par l'encyclique *Mirari Vos*, notamment les revendications portant sur la liberté de conscience et la liberté de la presse. Avant même cette condamnation, Lacordaire s'était séparé de ses compagnons, et était retourné à Paris où il avait repris ses fonctions d'aumônier des visitandines.

Le 11 septembre, il publia une lettre de soumission au jugement du pape. Il usa de toute sa force de persuasion pour convaincre Montalembert, d'abord rétif, de le suivre dans sa soumission. En 1834, dans le livre *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, Lacordaire désavouait Lamennais et se séparait de son ami, qui allait être condamné par le pape après la publication des *Paroles d'un Croyant* (encyclique *Singulari Nos*). Dans ce livre, Lacordaire dénonçait l'«orgueil» de Lamennais, et le taxait de «protestantisme», l'accusant d'avoir voulu placer l'autorité du genre humain au-dessus de celle de l'Église.

Après le succès, en janvier 1834, des conférences de Lacordaire au collège Stanislas à la demande de Frédéric Ozanam, et malgré les critiques, Monseigneur de Quélen lui demanda de prêcher en 1835 le Carême à la cathédrale Notre-Dame de Paris, dans le cadre des Conférences de Notre-Dame, fondées par d'Ozanam, destinées spécialement à l'initiation de la jeunesse au christianisme. La première conférence de Lacordaire eut lieu le 8 mars 1835. En raison du succès immédiat rencontré par ses prédications, il poursuivit l'expérience l'année suivante. De fait, les *Conférences de Notre-Dame* de Lacordaire, où celui-ci mêlait avec exaltation religion, philosophie, poésie, représentaient un renouvellement original de l'éloquence sacrée traditionnelle.

Mais en 1836, face tant au succès considérable qu'aux attaques violentes dont il était l'objet, notamment sur ses faiblesses théologiques, et juste après le décès de sa mère, Lacordaire a besoin d'une pause. Conscient de la nécessité pour lui de se former plus en profondeur, il part étudier chez les jésuites à Rome. C'est là-bas que mûrit en lui l'idée de refonder l'ordre des Dominicains en France, supprimé depuis la Révolution en 1790. La réussite de Dom Guéranger dans la restauration des bénédictins, l'encourageait.

Mais chez le libéral Lacordaire, la peur d'aliéner sa liberté sous la règle d'un ordre religieux était grande ! Cependant, en 1837, il passe outre et résolut d'entrer chez les dominicains, dont il décida de rétablir l'ordre en France avec le soutien et l'aide du pape Grégoire XVI et du maître général des dominicains.

Le 9 avril 1839, Henri Lacordaire prit l'habit dominicain au couvent de la Minerve, à Rome et reçut alors le nom de Dominique^[2]. En 1841, rentré en France, portant l'habit dominicain, théoriquement illégal, il prêcha avec succès à Notre-Dame le 14 février. Puis Il passa l'hiver 1842-43 à Nancy, prêchant 22 dimanches de suite ! Le succès est immense : un de ses « convertis » - Alphonse de Saint Baussant – offre à Lacordaire une maison pour fonder à Nancy. Le décès de l'abbé Michel et son legs d'une immense bibliothèque bien conçue, emportèrent la décision de Lacordaire et la première maison de la restauration de l'Ordre en France fut établie à Nancy à la Pentecôte 1843^[3]. Le gouvernement fit des difficultés que Mgr Menjaud sut déjouer ainsi que les attaques anticléricales de la presse locale, en particulier du journal *le Patriote*.

La fin de la vie du père Lacordaire fut assombrie par des controverses à l'intérieur de son ordre, et par les déceptions de la vie politique. En effet, depuis longtemps hostile à la monarchie de Juillet, il soutint avec enthousiasme la révolution française de 1848, se rallia au régime républicain, et lança avec Frédéric Ozanam et l'abbé Maret un nouveau journal, *l'Ère nouvelle*, dont les objectifs étaient « *de rassurer les catholiques et de les aider à l'acceptation du régime nouveau [...], d'obtenir pour l'Église des libertés nécessaires qui lui étaient obstinément refusées depuis cinquante ans, enfin un acheminement à une meilleure distribution des éléments sociaux, en arrachant à une classe trop prépondérante la domination exclusive des intérêts, des idées et des mœurs* ». Ce programme mêlait le catholicisme libéral traditionnel (défense de la liberté de conscience et d'enseignement), et le catholicisme social défendu par Frédéric Ozanam. Après une campagne électorale tumultueuse, Lacordaire fut élu député de l'Assemblée nationale constituante par l'électorat de Marseille. Favorable à la République, il siégea à l'extrême gauche de l'Assemblée, mais démissionna très vite - le 17 mai 1848 - suite aux émeutes ouvrières, à l'invasion de l'Assemblée nationale par les manifestants, le 15 mai, et à la répression qui suivit.

Déçu par le régime républicain, et en désaccord avec les options de plus en plus sociales choisies par *l'Ère Nouvelle*, il quitta la direction du journal le 2 septembre, tout en continuant à le soutenir. Opposé à l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, Lacordaire condamna sans réserve le coup d'Etat de 1851, qui lui semblait une atteinte insupportable à la liberté et à toutes les valeurs qu'il défendait, au nom de l'ordre. Il choisit alors de se retirer de la vie publique.

Enfin, le 2 février 1860, il fut élu, par 21 voix, membre de l'française, au fauteuil 18, en remplacement du comte Tocqueville, dont il prononça l'éloge. La réception de Lacordaire à l'Académie fut un véritable événement politique et mondain. Malgré les opinions politiques du nouvel académicien, elle eut lieu en la présence de l'impératrice Eugénie et de la princesse Mathilde. Lacordaire

ne siégea qu'une fois à l'Académie, et mourut le 21 novembre 1861 à Sorèze, où il fut inhumé.

Des amitiés. Foisset celui qui fait évoluer Lacordaire d'abord dans ses idées politiques puis indirectement dans sa conversion religieuse.

Je commencerai par évoquer l'amitié dijonnaise de Lacordaire avec Théophile Foisset, amitié qui dura toute sa vie. Fils d'un fermier aisé, Foisset était né en 1800. Après de très brillantes études classiques, il avait dû travailler chez un notaire de Beaune tant que son père refusait de financer ses études. Son succès auprès de l'Académie de Dijon dont il reçut un prix en avril 1819 pour son *Eloge du Prince de Condé*, ouvrit la bourse paternelle. Foisset avait une très forte personnalité, il était brillant et de plus, il était croyant. Lacordaire le connut à l'école de Droit de Dijon où ils étaient condisciples de Prosper Lorain. Ils se lièrent d'une grande amitié qui dura jusqu'à la mort du Dominicain. Et la première vie de Lacordaire fut écrite par Foisset ! Foisset devint magistrat, juge d'instruction à Beaune d'où il agira politiquement dans la mouvance de Montalembert.

Foisset, ***c'est d'abord le confident de l'intime***. «*j'ai été le seul confident de ses premières études religieuses quand il s'est pris à douter de la suffisance du déisme en 1822. J'ai assisté seul à sa conversion*»^[4]. ***C'est l'initiateur*** : dès 1822, Foisset fit connaître à Lacordaire les écrits de Lamennais, dont les doctrines philosophiques l'attiraient et le mit en relation avec un proche de Lamennais, l'abbé Gerbet, avec lequel il était en correspondance régulière^[5] ; et c'est encore Foisset qui fit entrer Lacordaire dans la Société d'Etudes de Dijon. Il est fort probable^[6] que c'est lui qui fit découvrir à Lacordaire *le Génie du Christianisme* qui eut une telle influence sur notre futur dominicain. La mort du frère aîné de Théophile, - Séverin Foisset à 26 ans - eut un effet déterminant dans la dernière étape de la conversion de Lacordaire ; voici comment Lacordaire lui-même, rapporte les faits à Théophile : «*Quand on m'apporta cette nouvelle, j'étais souffrant et livré aux pensées les plus tristes ; j'avais pleuré plusieurs fois dans la journée. Mon cœur fut comme accablé de ce coup et je désirai sortir d'une terre d'où s'en va tout ce qui est bon. Ma mélancolie prit un caractère religieux et en un moment je fus chrétien*»^[7].

Foisset, c'est aussi celui avec qui Lacordaire dialogue sans cesse, de vive voix à Dijon et plus tard par lettre et parfois par rencontre. Foisset a laissé des souvenirs où nous voyons vivre Lacordaire, en discussion continuelle avec son ami : «*Il proposait son objection avec sa supériorité native, puis il écoutait la réponse sans interrompre ; il n'était certes pas embarrassé pour la réplique. Mais à la rencontre suivante, il ne manquait jamais de dire : j'ai réfléchi, vous aviez raison l'autre jour, ce que je vous ai expliqué ne valait rien, n'en parlons plus ! mais j'ai autre chose à vous dire... Et il entamait une autre difficulté*». Quand

l'éloignement géographique aura séparé les deux amis, le courrier sera leur lien fidèle et extrêmement fréquent.

La seconde amitié dont je veux parler est celle avec *Félicité de Lamennais*. Lamennais celui qui forge le contenu politique et social de Lacordaire, par un jeu d'attrance difficile et de rejet.

Nous sommes en 1829 : Lacordaire, prêtre depuis deux ans, est à la fois aumônier des sœurs de la Visitation et adjoint au lycée Henri IV. Il se sent mal utilisé alors que selon son analyse, la situation de l'Église en France est grave : tenue par le Concordat, elle est comme entraînée dans le radicalisme sévère du ministère Martignac et des Ultras soutenus par le roi Charles X. Si Lacordaire est devenu catholique, il n'en est pas devenu pour autant royaliste et encore moins ultra. Il garde une certaine admiration pour une partie de l'œuvre de la Révolution, par idéal démocratique et intérêt social. C'est dans cette situation extérieure et intérieure qu'il rencontre Lamennais.

Présentons rapidement Félicité de **Lamennais**, né à Saint-Malo le 19 juin 1782. Lamennais perdit sa mère en 1787 et fut élevé surtout par un oncle à la Chesnaie, près de Dinan, au milieu des bois. C'est un enfant d'une nature riche mais très difficile : c'est à la fois un très fin observateur de la nature comme un homme de ce siècle, - il tirera de ce trésor d'observations les comparaisons qui donnent à ses écrits tant de lumière et de grâce - mais aussi un enfant peu docile que son oncle punissait en l'enfermant dans la bibliothèque de la maison où se trouvaient tous les philosophes du XVIII^e siècle. Ainsi, comment s'étonner qu'à douze ans l'enfant soit passionné pour Rousseau ! Lacordaire, souvenons-nous, au même âge, partageait une égale admiration ! Ces lectures éloignèrent de la foi Lamennais comme Lacordaire – nous en avons parlé –, si bien que Lamennais ne fit sa première communion qu'à 22 ans.

La personnalité du frère aîné de Lamennais – Jean-Baptiste – joua un rôle capital dans l'évolution et la vie de Félicité : c'est sous son influence qu'il retrouva la foi. Mais Lamennais hésita plus de six années avant de s'engager à recevoir l'ordination à Vannes le 9 mars 1816, malgré les invitations pressantes de son frère !

Ne sachant comment être prêtre, ne se retrouvant pas du tout dans le modèle paroissial ou enseignant, il découvre peu à peu sa vocation de « prêtre par la plume » et c'est de cette manière inédite qu'il exercera une très grande influence sur son époque et que le manoir de la Chesnaie où il s'était retiré, deviendra, en quelque sorte, le Port Royal du XIX^e siècle. Tout comme au XVII^e, La Chesnaie inquiétera le pouvoir en place et les autorités ecclésiastiques de France !

Parmi les très nombreux écrits et pamphlets de Lamennais, - notre auteur ne répugne pas à recourir au style du pamphlet pour exprimer avec une vigueur rageuse toute sa pensée – nous retenons parmi les ouvrages très marquants, le premier volume sur trois, paru en 1817 de son *Essai sur l'indifférence en matière de religion*. C'est la première réfutation d'envergure de la philosophie du XVIII^e siècle, c'est une critique radicale de l'individualisme de Rousseau et de sa conception de la société. L'ouvrage eut un très grand retentissement, l'équivalent du *Génie du Christianisme* : mais si le livre de Chateaubriand parlait des bienfaits culturels et artistiques du Christianisme, Lamennais lui, dénonçait *philosophiquement* les principes du XVIII^e siècle.

En même temps, Lamennais consacrait du temps à des traductions d'ouvrages spirituels pour former le clergé de son temps : il publia ainsi l'*Imitation de Jésus-Christ*, ainsi que le *Guide spirituel* de Louis de Blois.

Mais surtout, il réunit autour de lui, dans sa solitude de La Chesnaie, tout un groupe de jeunes gens qu'il enflamma de son ardeur vraiment contagieuse : les abbés Rohrbacher, Gerbet, Salinis, et Lacordaire un moment, des jeunes laïcs Montalembert, de Cazalès, de Coux, de Carné, plus tard Maurice de Guérin, etc. Le séjour qu'ils y firent leur communiqua à tous un enthousiasme si fort qu'il dura jusqu'à la fin de leur vie.

Aussi dès le lendemain des journées de Juillet, le groupe était prêt à entrer «en politique» et son chef fonda, outre une Agence générale pour la défense des intérêts catholiques, le journal l'*Avenir* qui parut du mois d'octobre 1830 à novembre 1831, avec cette devise : « *Dieu et Liberté* ». La radicalité du Journal suscita de nombreux procès.

Se sentant peu à peu presque désavoué par l'épiscopat français, Lamennais suspendit la publication de son journal, et s'en alla trouver le pape lui-même, avec Montalembert et Lacordaire pour recevoir la réponse que l'on sait. Lamennais dans un premier temps, se soumit comme Lacordaire^[9] et Montalembert, le dernier des trois.

Mais l'esprit de Lamennais – avec son tempérament de rebelle- n'était pas vraiment soumis. Fin février 1834, il remit à Sainte-Beuve, alors un de ses fidèles, un manuscrit pour l'impression : c'étaient les *Paroles d'un croyant*, sorte de pastiche de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, mais pastiche de génie, que le pape Grégoire XVI condamna dans l'encyclique *Singulari nos*, du 15 juillet 1834.

Commence alors pour Lamennais un temps d'errance et d'éloignement progressif du catholicisme^[10]. Il publie de très nombreux livres^[11] dont en 1840, trois volumes d'une *Esquisse de philosophie*; le troisième, *De l'Art et du*

beau, est un remarquable ouvrage d'esthétique. Puis en 1845, il donne une traduction des *Évangiles*.

Ses nouvelles opinions lui valurent des amis nouveaux (parmi les anciens aussi, plus d'un lui demeurèrent fidèles au fond du cœur) ce furent, outre Sainte-Beuve, Sand, Béranger, Liszt, etc. Rédacteur d'un nouveau journal, le *Peuple constituant*, Lamennais fut élu par le département de la Seine représentant du peuple à l'Assemblée nationale et siégea à l'extrême gauche. Les événements de Juin et le coup d'Etat du 2 décembre achevèrent ces dernières forces. Le 27 février 1854, il mourut à Paris^[12].

Voici donc rapidement esquissé le nouvel ami de Lacordaire. Nous avons vu que Foisset avait fait connaître à Lacordaire les écrits philosophiques de Lamennais, en particulier *l'Essai sur l'indifférence*. Durant le séjour à Paris, des contacts avaient eu lieu avec l'abbé Gerbet sans que pour autant Lacordaire n'entre vraiment dans le cercle mennaisien que Gerbet animait. Ce fut cependant l'ouvrage de Gerbet publié en 1826 «*Des doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie*» et envoyé à Lacordaire par ses soins - qui rapprocha Lacordaire de Gerbet et par lui, du groupe de Lamennais. Annie Philibert appelle Gerbet «le rabatteur de la Chênaie»^[13]. Le travail de Gerbet rejoignait Lacordaire dans sa recherche de certitude dans la foi et dans son dégoût de la théologie scolastique figée qu'on lui enseignait au séminaire. «*Mon cher ami, écrit Lacordaire à Gerbet, j'ai reçu votre ouvrage à midi et je l'avais lu d'un bout à l'autre à huit heures du soir. Je ne me souviens pas d'avoir lu depuis longtemps quelque chose qui m'ait plus vivement intéressé. Il me semblait que vous eussiez travaillé pour moi, tant vous agitiez avec précision les seules questions théologiques qui m'aient causé depuis longtemps une sorte d'embarras. Je vous remercie du plaisir que vous m'avez procuré et je vous embrasse comme un ami*»^[14]. On comprend très bien Lacordaire quand on se souvient du sentimentalisme de sa conversion ! Son rationalisme n'y trouvait pas son compte et il avait besoin de traiter aussi le problème de la foi devant la raison.

Mais ce premier élan fut suivi chez Lacordaire d'un retrait net du groupe mennaisien. Lacordaire était insatisfait de son ministère, lassé de la politique, du ministère Martignac et des ordonnances quand elles viendront et il avait cessé de lire la presse^[15] ! Il était vraiment découragé durant les vacances de 1829, jusqu'à caresser le projet de partir dans le diocèse de New-York.

Lamennais revint sur la scène politico-religieuse avec un livre fracassant publié en 1829 : «*Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*». Lacordaire informé par des amis mennaisiens de la parution, suivit de près toutes les controverses violentes entre Lamennais et ses opposants, dont l'archevêque

de Paris Mgr de Quelen. L'attitude peu respectueuse de Lamennais face à son évêque choquait Lacordaire mais l'abbé Kamienski^[16], mennaisien convaincu et ami de Lacordaire, lui reprochait de ne pas rejoindre le combat de Lamennais.

Le pas fut franchi après six années de réflexions en mai 1830 quand Lacordaire accepta de séjourner à La Chesnaie. Il écrira à Foisset : « *C'est une vieille dette acquittée* »^[17]. Lacordaire revint de cette visite « *ad limina* »^[18] conquis par la simplicité, le caractère communautaire et intellectuel de la vie menée par une douzaine de jeunes hommes à La Chesnaie, autour de l'abbé Lamennais auquel tout le monde rendait dévotion. Lacordaire n'a rien écrit durant son séjour en Bretagne, mais une lettre d'un des hôtes à Foisset donne le ton : « *Ce que je fais à La Chênaie, j'assiste à des conférences de philosophie et de théologie ; je m'abreuve autant que je puis à cette source féconde d'où découlent tant de grandes vérités. On a ici cette chance que l'on profite en conversant, en récréant ; j'étudie le caractère de ce grand homme, ne pouvant lui dérober le sens du génie, je me réchauffe à son feu ; j'étudie sa méthode, je m'efforce de former mon esprit à cet ordre, ces ensembles, cette clarté admirable qui président à toutes ses conceptions. Huit heures par jour sont ensuite employées à l'étude des langues et de l'histoire* »^[19].

Lacordaire revient à Paris « disciple de l'abbé », admirateur de sa simplicité, de sa bonté, de l'absence d'emphase et « charlatanisme »^[20] avec cependant une gêne, oubliée sur le moment mais qui reviendra vite, une gêne devant le culte de la personnalité qui entoure Lamennais de la part de ses disciples^[21].

Aussitôt après ce retour, éclate la Révolution de Juillet 1830 et l'effervescence dans la capitale est très grande... Comme dans le milieu mennaisien ! Lacordaire est entraîné dans le mouvement de l'abbé : le 16 octobre, c'est « l'offensive » avec la fondation du Journal *L'Avenir* dont Lacordaire va devenir progressivement un des journalistes renommés et un journaliste attaqué devant les tribunaux, notamment en automne 1830 : Le journal est saisi en novembre au sujet d'articles de Lacordaire et de Lamennais contre les premières nominations épiscopales de Louis Philippe.

Lu avec enthousiasme dans les presbytères, le journal était assez mal vu dans les évêchés, et plusieurs prélats crurent devoir l'interdire aux prêtres de leurs diocèses. En effet, la pensée de Lamennais est très originale et presque incompréhensible par sa nouveauté : combattant les libéraux, plus ou moins athées et adversaires des Catholiques, l'abbé était pourtant lui aussi libéral, démocratique, rationaliste à sa façon, favorable à l'abandon des possessions territoriales de l'Eglise en même temps que propagandiste de la proclamation de l'infaillibilité pontificale et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France ! La renommée de Lamennais était telle en France que le Journal *Le Globe*, porte-parole des Saint-Simoniens et habituellement heureux de la décadence du Catholicisme,

souhaitait vivement, dans son édition du 2 janvier 1831, que Lamennais prenne la succession de Pie VIII qui venait de mourir ! Par son attitude et par la largeur de ses vues, Lamennais leur paraissait être le véritable chef de l'Église.

Il reste que la saisie du Journal avait conduit Lamennais et Lacordaire devant les tribunaux en janvier 1831. Et c'est au cours de ce procès dont l'issue était fort douteuse, que se renforça très nettement l'amitié entre Lacordaire et Montalembert

Il convient maintenant de présenter rapidement Charles-Forbes-René, comte de Montalembert, né le 15 avril 1810 à Londres. Montalembert est l'ami avec lequel Lacordaire va échanger sans cesse et travailler dans l'action politique pour la cause des valeurs chrétiennes dans la société et pour la liberté de l'Église. Même des divergences fortes ne parviendront jamais à casser cette profonde amitié.

Aristocrate très doué, élevé en Angleterre durant l'exil révolutionnaire de la famille, Montalembert fut, tout en même temps, journaliste, historien, ambassadeur à Stuttgart^[22] et homme politique français, très marqué par le système politique britannique qu'il admire. Pair de France en 1831, parlementaire des assemblées constituante et législative de la Deuxième République après la révolution de 1848, membre du Corps législatif du Second Empire, chef du parti catholique, il était favorable à une monarchie constitutionnelle et libérale. Il était l'un des principaux animateurs du catholicisme libéral en France – position que soutenait activement Lacordaire – il fut d'une certaine manière un héritier sensé de Lamennais avec lequel il rompit douloureusement, défendant la liberté de la presse, la liberté d'association et soutenant les revendications de liberté des nationalités brimées comme l'Irlande, la Belgique ou la Pologne. Il fut l'un des auteurs de la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement, loi connue sous le nom de Loi Falloux. Résolument moderne, Montalembert fréquente et soutient la génération littéraire romantique Lamartine, Vigny, Balzac et par-dessus tout Victor Hugo, pour ne citer que quelques-uns de ceux qu'il rencontre régulièrement dans le salon de sa mère.

Opposé à la dictature impériale après avoir été conseillé du Prince-Président, et pour répliquer aux attaques du journal de Veuillot *L'univers*, Montalembert fonde avec des amis (dont Théophile Foisset) et anime un nouveau journal *le Correspondant* tout en demeurant membre du Conseil législatif de l'Empire : « *L'histoire dira quelle fut l'infatigable complaisance et l'incommensurable abaissement de cette première assemblée du second Empire [...], cette cave sans air et sans jour, où j'ai passé six ans à lutter contre des reptiles* ». écrira-t-il !

Tel est l'ami de Lacordaire avec lequel il va être condamné par le tribunal puis, à une peine symbolique, par la Cour des Pairs en septembre 1831 ! Au

fur et à mesure de l'activité politique pensée ensemble et de la réflexion commune, l'intimité entre les deux hommes grandira et s'exprimera dans leurs lettres – leur correspondance commence en automne 1831 -, par des termes qui aujourd'hui nous choqueraient grandement. «*Le siècle est ténèbres*, dit Lacordaire à Montalembert, *Tenons-nous embrassés dans son ombre, deux âmes tristes et s'aimant pour se consoler et être plus fortes*»^[23].

À Rome, où Lamennais, Lacordaire et Montalembert sont venus en «pèlerins de Dieu et de la Liberté» pour se soumettre au jugement papal qu'ils croient favorable à leur cause, Lacordaire qui a rédigé le *Mémoire* remis au Pape, est le premier à pressentir que la position du St Père à leur égard n'est pas ce que pensent les «pèlerins», alors que Montalembert est encore enthousiaste^[24] ! D'ailleurs, l'audience papale du 13 mars 1832 s'était bien passée et le pape avait été très aimable... mais on n'avait pas parlé des questions en suspens !

L'amitié entre Montalembert et Lacordaire était une amitié franche. Voici ce que le comte lui écrit le 15 mars «à une heure du matin», juste après le départ de Lacordaire pour Paris : tout commence par l'expression de la douleur du départ de l'ami : «*Mon pauvre bien aimé ami, je ne sais trop où je pourrai t'adresser ce griffonnage mais j'ai le cœur si gros depuis ton départ, que je ne puis m'empêcher de chercher à le soulager en t'écrivant quelques mots... Combien tu vas me manquer*». Puis vers la fin de la lettre, Montalembert précise à Lacordaire : «*Avant de fermer la lettre, je ne puis résister au désir de t'adresser deux mots d'avertissement, moi aussi sur ta conduite et ton avenir : Au nom du Ciel combats en toi ce funeste penchant à l'isolement, à une indépendance qui annulerait ta réputation, ta force, et surtout les services que tu peux et que tu dois rendre à ta cause. J'ai trouvé dans tout ce que tu m'as confié relativement à tes projets beaucoup trop de cette indépendance, je dirai presque de cet égoïsme qui a fait tomber tant de grands hommes. Tu m'as l'air d'oublier que le dévouement et la soumission à une autorité que l'on a soi-même reconnue et pour ainsi dire créée est le dernier degré, la suprême victoire de la liberté*»^[25].

Montalembert, lui, ne partira de Rome qu'en juin 1832, avec Lamennais. L'abbé avait l'intention de reprendre le Journal *L'avenir* tandis qu'à Paris, les disciples mennaisiens avaient décidé de ne rien faire avant l'automne ; Lacordaire écrit à Montalembert le 14 mai 1832 : «*Les deux lettres de M de L. nous ont prouvé qu'il existait entre nous un dissentiment radical sur notre action future et dans cette position, nous avons résolu de garder un statu quo absolu jusqu'au jour où nous pourrions nous réunir soit à Paris soit à Bruxelles pour délibérer tous ensemble sur nos affaires*»^[26].

Dans l'été, Lacordaire part à la campagne, à Laval chez un ami prêtre. La révolte de la comtesse de Berri le fit rentrer à Paris plus tôt ! Les relations entre

les deux amis se tendent un peu, sur l'analyse de la situation politique française d'abord, puis sur Lamennais ! Déjà en avril 1832, Lacordaire avait décrit à Montalembert l'impasse dans laquelle se trouvait Lamennais : *«M. de la Mennais devient un homme qui a attaqué les évêques en s'appuyant sur le St Siège et qui, voyant le St Siège lui retirer sa protection va donner des leçons aux évêques et au St Siège en s'appuyant sur un parti étranger à l'Eglise. Au lieu qu'en Belgique et en Irlande, c'est tout le clergé qui fait alliance avec un parti politique pour une cause commune, ce sera ici quelques hommes se séparant du clergé pour s'allier à quelques autres hommes liés par tous leurs antécédents à un libéralisme impie... De ce jour M de La Mennais sera perdu dans l'opinion du clergé et ses meilleurs amis n'en parleront qu'en gémissant. En veux-tu la preuve, chéri ?...en lisant la dernière lettre de l'abbé... (nous avons eu ici tous) une impression d'étonnement que de telles idées, si chimériques, si peu chrétiennes en un sens, eussent pu tomber dans un tel esprit. Charles, écoute bien ce que je veux te dire»*^[27].

Pourtant la séparation entre Lacordaire et l'abbé va être longue et à rebondissement !

En août, Lacordaire se sentant en désaccord avec les projets de l'abbé et sachant qu'il serait en minorité, décide de rompre avec Lamennais et de partir pour l'Allemagne afin de mettre de la distance avec toute cette affaire. Il l'annonce à Montalembert : *«Cette lettre est pour toi seul, mon doux et fidèle ami, et si par hasard (sic) tu la lisais en présence de quelqu'un, je te prie de ne donner aucune marque d'étonnement. Demain matin à 7h je quitte Paris et la France ; car j'en ai pris mon parti, je veux garder à l'égard de ce qui va se faire une neutralité complète que je ne peux observer qu'à l'étranger»*^[28]. Voici Lacordaire à Munich où réside le comte de Montalembert pour prendre congé. *«Au cours d'une longue promenade, écrit Anne Philibert*^[29]*, au jardin anglais de la ville, Lacordaire lui exposa deux heures durant, ses scrupules et ses objections aux projets de Lamennais. Il ne réussit pas à l'ébranler. Montalembert nota dans son journal qu'il l'avait seulement tracassé».*

Pourtant, là, à Munich, un compromis miraculeux, - fonder ensemble une revue catholique - est trouvé entre Lacordaire et Lamennais le 30 août..., le matin du soir où paraît l'Encyclique *Mirari vos* qui condamne bien des positions de Lamennais !

Tout le groupe des «munichois» rentre à Paris et tous signent une lettre de soumission au St Siège, annonçant la fin du Journal. Puis Lamennais, Lacordaire et Gerbet décident de se retirer ensemble à la Chesnaie, pendant trois mois environ. Là lentement, Lacordaire découvre les véritables intentions de Lamennais, sa «soumission de principe» et l'impossibilité d'accomplir l'accord passé à Munich. Dans une lettre à Montalembert, il confie : *«Tu es le seul homme à qui*

j'ouvre mon âme tout entière. Ici je suis gai et aisé mais il n'y a pas de sympathie profonde et véritable. A tout moment je sens l'espace immense qui nous sépare dans la manière d'apprécier des choses très importantes... Je suis franchement mon avis de temps en temps... et il serait inutile de le dire toujours. C'est une singulière destinée que celle qui nous associe»^[30].

Au début du mois de décembre, Lacordaire reçoit une lettre de son ami et professeur Ferdinand Delahaye l'incitant à la prudence. Lacordaire se sent de plus en plus seul et sans pouvoir consulter personne à la Chesnaie. Au cours du repas du soir du 11 décembre 1832, à une remarque de Lacordaire qui nuancait un jugement brutal de Lamennais, l'abbé lui imposa silence avec une hauteur mal comprimée. Pendant la promenade à laquelle il ne participa pas, Lacordaire écrivit cette lettre au maître de maison : *«Je quitterai la Chesnaie ce soir. Je la quitte pour un motif d'honneur ayant la conviction que désormais ma vie vous serait inutile, à cause de la différence de nos pensées sur l'église et sur la société... Sans renoncer à mes idées libérales, je comprends et je crois que l'église a eu de très sages raisons, dans la profonde corruption des partis, pour refuser d'aller aussi vite que nous aurions voulu»^[31]. Le soir même, il en envoie copie à Montalembert en la faisant précéder de ce préambule où perce la libération : *«Mon cher Charles, je voudrais te tenir et t'étouffer dans mes bras... J'ai quitté aujourd'hui la Chesnaie, à une heure, pour n'y rentrer jamais»^[32].**

Evidemment l'amitié avec Montalembert souffre de cette décision de Lacordaire. Une lettre de Lacordaire à Montalembert du 15 mai 1833 le montre clairement : *«Malgré tous les efforts que j'ai faits pour me tromper, mon cher ami, et pour me donner du courage, je ne peux pas supporter plus longtemps ma situation à votre égard (on notera le vouvoiement). Elle est devenue si douloureuse qu'il me suffit de vous voir un quart d'heure pour qu'il ne me reste plus de repos dans une journée. J'avais cru que vous pourriez me conserver de l'attachement, de la confiance, au moins de la justice et que des dissentimens d'esprit sur des questions problématiques étaient compatibles avec l'amitié. Mais il y a en vous un homme qui étouffe tous les autres, l'homme d'affaires et de parti. Non seulement vous m'avez retiré votre confiance jusqu'à ne plus savoir que me dire ; vous avez même cessé de me comprendre... Il faut finir. De toute ma vie passée, il ne reste plus que des souvenirs et des ruines ; puissiez-vous être plus heureux que moi, ne pas avoir sitôt l'âge où l'on perd tout»^[33].*

L'incompréhension se poursuit encore quelques mois dans une correspondance qui continue cependant à un rythme soutenu. Dans une très longue lettre écrite de Francfort en décembre 1833^[34], Montalembert se réconcilie avec Lacordaire : *«je suis le plus heureux des hommes, mon cher ami, lui répond l'abbé, puisque j'ai retrouvé le chemin de ton cœur».* Et dans cette longue lettre, il

justifie l'encyclique du Pape et montre le côté feint de la soumission de Lamennais. Montalembert se soumettra à l'encyclique et au jugement de l'Eglise en décembre 1834, un an après.

Dix ans plus tard, Montalembert écrira à Lacordaire : *«J'ai relu dernièrement avec une bien vive et bien douce émotion les lettres que tu m'écrivais en 1831, 1832 et 1833. J'y ai admiré d'abord ta précieuse et secourable tendresse pour mon âme. ... Une vieille et sainte amitié comme la nôtre... Tu as veillé sur les agitations de mes pensées, depuis mon premier séjour à Rome... Après Dieu, je te dois de n'être pas tombé dans l'abîme où a péri M de Lamennais»*^[35].

Cette belle amitié durera jusqu'à la mort de Lacordaire en 1861 avec une autre période de brouille quand Montalembert sera dans l'entourage du Prince Président dans les moments du coup d'Etat que le très démocratique Lacordaire ne pouvait pas voir ! Au mois de mars 1852, le hasard les réunit dans le même train pour un long voyage. *«Ils virent* note José Cabanis, *qu'ils pensaient de même sur une foule de choses. Le 20 octobre de la même année, Montalembert publia une brochure, les intérêts catholiques au XIX^e siècle qui témoignait de sa rupture avec le prince-président. Lacordaire lui écrivit le 10 novembre suivant : C'est une joie inénarrable de te retrouver tel que je te tenais dans mes bras, il y a vingt deux ans»*^[36]. L'amitié dura bien au-delà de la mort de Lacordaire : en 1870, Foisset publiera la première *Vie du R. Père Lacordaire* et Montalembert *Le testament du Père Lacordaire*.

Conclusion :

Quel siècle heureux pour ces hommes éminents - même controversés comme Lamennais - de s'être rencontrés, appréciés, d'avoir pu grandir et former leur pensée dans une commune confrontation et d'avoir tenu leur place dans l'histoire de notre pays avec grandeur.

Quel siècle heureux pour nous qui pouvons les lire car ils écrivaient beaucoup, savaient exprimer leur intériorité, leurs doutes et leurs certitudes, avec tant de finesse, de précision et d'élégance. Ce n'est pas sans une pointe nostalgique et une certaine perplexité, que je me demande ce qui restera du nôtre.

Discussion

Monsieur Mainard remercie le Père Bombardier pour sa remarquable étude, qui éclaire sur le rôle important de l'amitié. Il demande si Lacordaire aurait été ce qu'il a été sans ses amis. Le Père répond que non, que leurs pensées étaient très imbriquées et qu'ils se sont «fécondés» les uns les autres dans leur grande action. À la seconde question ; quel est l'ami qui l'a le plus influencé, il pense que c'est Lamennais. À la troisième : quelle a été l'influence de Chateaubriand, le Père répond qu'il est difficile de savoir, Lacordaire sentimental a été ébloui par *Le Génie du christianisme*, mais cela n'a pas été déterminant.

Monsieur Châtellier se pose la question de l'influence du romantisme allemand. Le Père répond que la situation est différente en Allemagne à cause de la concurrence entre religions, qui est source de vitalité, alors qu'en France, l'Église était en situation de monopole. De plus, la France a été brisée par la question religieuse au moment de la Révolution, ce qui n'est pas le cas de l'Allemagne. Lacordaire et ses amis ne citent pas l'Allemagne, ce sont des Européens, ils sont passionnés par les questions européennes, comme celle de la Pologne.

Monsieur Bonnefont remercie le Père pour sa très belle communication et pense que les difficultés qu'il a évoquées sont une affaire de génération : des jeunes contre la bourgeoisie voltairienne, le gallicanisme de Saint-Sulpice – avec, entre autres, la question de la nomination des évêques dont la majorité est saint-sulpicienne et hors de laquelle il y a peu de nominations – et le gouvernement.

Monsieur Petiot évoque une anecdote relative à la conversion à Nancy d'une fille naturelle du Duc de Brunswick, au moment où Lacordaire y était et recréait l'Ordre des Dominicains.

Monsieur Larcan souligne trois points à propos de Nancy : le rôle de la presse, le rôle du milieu nancéen et l'influence de Lacordaire sur les jeunes officiers. Sur le premier, il parle des journaux *L'univers* et *le Correspondant* et demande si Lacordaire a collaboré à ce dernier qui demandait la liberté absolue de l'enseignement. Du second, Monsieur Larcan se pose la question des relations de Lacordaire avec l'évêque et les notabilités nanciennes qui veulent concilier foi et Lumières. Du troisième, il dit qu'il a été très lu par le Général de Gaulle et que ce dernier a évoqué la dignité du caractère dans un discours à Notre-Dame. Monsieur Larcan cite aussi des lettres rassemblées et publiées à Nancy par Madame Gény. M l'Abbé Bombardier répond que la constitution civile du clergé a été un séisme et que les catholiques ont été dans l'incapacité de trouver une place dans la société, à la différence de l'Allemagne ou de la Belgique. À propos de Nancy, il y avait un particularisme lorrain, peu favorable aux Bourbons, l'évêque avait été mis à la porte de son diocèse en raison de

ses positions, et remplacé pendant longtemps par un vicaire général ouvert au catholicisme social et libéral. L'installation des Dominicains à partir de Nancy est compliquée et est un hasard.

Monsieur Rose se demande si ces brouilles ne sont pas de la puérilité et si cette volonté de liberté n'est pas de l'orgueil. Gounod était-il ami ou disciple de Lacordaire ? Le Père répond non à la première question, que pour la liberté, c'était trop tôt et trop vite, et que pour la troisième, il ne sait pas.

Monsieur de Lambel pose la question du rôle de M^{me} Swetchine. Tout le monde est passé par son salon, ce qui est indispensable à l'époque et qui fait jaillir le meilleur.

Madame Mathieu demande quelle a pu être l'influence de John Henry Newman. Le Père répond que si Lacordaire est franco-français, Newman est anglo-anglais et qu'il n'y a donc pas eu d'influence.

Monsieur Burgard se pose la question du parallèle fait par le Père entre *Port Royal* et *La Chesnaie*. Il répond qu'il ne s'agissait que de leur rôle, pas de leur influence comparée. Lacordaire et Lamennais avaient comme problème commun qu'ils étaient faibles en théologie.

Monsieur Laxenaire demande quelle pouvait être l'opinion de Lacordaire sur l'Abbé Grégoire, le Père Bombardier ne sait pas.

Monsieur Kevers-Pascalis demande quels étaient les rapports entre Lacordaire et les Jésuites, et que pensaient les Jésuites de Lacordaire. Il n'y a pas de rapports car les Jésuites sont encore interdits en France. Pour sa part, Lacordaire est admiré de tout le monde.

Monsieur Lucazeau dit qu'à son avis, Lacordaire est un homme pétri d'un ensemble de contradictions successives, faible en théologie, avec une grande force de conviction, soumis mais libertaire. Le Père répond que ce n'est pas un hasard si Lacordaire s'est fait dominicain, l'Ordre le plus démocrate de tous. Il manifeste une conviction de liberté absolue et continue. Il a éprouvé une difficulté à unifier et à articuler sa pensée. Il n'est pas le seul ; il appartient à une génération qui n'a pas eu de maître et s'est faite seule.

Bibliographie

- Lacordaire-Montalembert Correspondance inédite 1830-1861*, textes réunis, classés et annotés par Louis Le Guillou. Préface de José Cabanis Cerf 1989. 695 pages
- BONVIN Bernard *Lacordaire Jandel* la restauration de l'Ordre dominicain en France après la Révolution Cerf 1989. 364 pages
- BEDOUELLE Guy *Lacordaire, son pays, ses amis et la liberté des ordres religieux en France*. Cerf 1991 443 pages
- PHILIBERT Anne *Lacordaire et Lamennais (1822-1832)* la route de la Chênaie, préface de Michel Albaric. Paris Cerf 2009 1128 pages.



Notes

- [1] Lettre du 19 février 1827 de Lacordaire à Ferdinand Delahaye. Cité par Anne Philibert p. 193. Voir aussi la lettre à Théophile Foisset écrite après son ordination le 24 septembre 1827.
- [2] Il prononça ses vœux à la Minerve, le 12 avril 1840, après une année de noviciat à La Quercia, près de Viterbe, durant laquelle il écrivit sa Vie de saint Dominique.
- [3] suivie du noviciat à Chalais (Isère) en 1844, et, en 1849, d'une maison à Paris.
- [4] Lettre de Théophile Foisset à Agustin Cochin le 28 novembre 1861.
- [5] Voir lettres et pages inédites de Mgr Gerbet par Mgr De Llobet Avignon, 1950. Lettre de Gerbet à Foisset le 24 avril 1822.
- [6] Anne Philibert p. 39
- [7] lettre du 8 déc. 1822 de Lacordaire à Théophile Foisset.
- [8] Théophile Foisset Mes souvenirs du P Lacordaire cité par le Père Baron dans la Jeunesse de Lacordaire p.98
- [9] Comme on l'a déjà dit, on ne leur répondit pas nettement tout d'abord, et ce ne fut qu'après leur départ que fut publiée l'encyclique *Mirari vos*, le 15 août 1832, contre certaines opinions de l'Avenir.
- [10] Dès 1833 d'ailleurs, il proposait à ses amis de substituer au mot de «catholicisme» celui de «christianisme», comme exprimant mieux la raison et la nature humaine, et d'entendre désormais par «Eglise», la société même du genre humain.
- [11] les Affaires de Rome (1836), le Livre du peuple (1837), la brochure le Pays et le Gouvernement (1840) qui lui valut la prison, le Deuil de la Pologne (1846)
- [12] Laisant un écrit du 16 janvier où il voulait être enterré «au milieu des pauvres et comme le sont les pauvres, sans que rien fût mis sur sa fosse, pas même une pierre. Son corps devait être transporté directement au cimetière, sans être

présenté à aucune église. » Ses obsèques eurent lieu au Père Lachaise, le 1er mars 1854 comme il l'avait voulu.

[13] op.cit.p.264

[14] lettre du 30 janvier 1827 de Lacordaire à Gerbet. Citée par Annie Philibert p. 247

[15] confiance dans une lettre à Foisset du 5/12/1828.

[16] Personnage mystérieux qui entre dans la vie de Lacordaire au séminaire de Paris en 1825. Déjà prêtre en arrivant, il quitta assez vite le séminaire et gagna la Chesnaie. Nous avons de nombreuses lettres entre lui et Lacordaire mais difficilement datables. Il incitait vivement Lacordaire à rejoindre Lamennais.

[17] Lettre du 25 mai 1830.

[18] On appelle ainsi les visites que font les évêques tous les cinq ans « sur le seuil des apôtres »

[19] Lettre du 23 mai 1830 de Joseph D'Ortigue à Foisset. Op. cit. p.327

[20] Le mot est de Lacordaire dans une lettre à Foisset du 25 mai 1830. Op. cit ; p. 330

[21] Lacordaire y reviendra très fort dans le récit de son séjour à la Chêne-à-la-Croix qu'il dicta en 1861.

[22] En 1816, en rentrant d'exil révolutionnaire et impérial !

[23] cité dans Lacordaire Montalembert correspondance inédite 1830-1861, Cerf 1989 p. 13

[24] Voici ce qu'écrivit le comte dans son Journal : « Tous nous confirment nos premières nouvelles : savoir que depuis 15 jours Rome est bouleversée par l'idée de notre voyage, que c'est la chose la plus admirable que nous puissions faire, qu'il y a une quantité de préjugés et de préventions à vaincre, mais que nous avons le dessus ». J tome II p.273. Anne PH.p.825

[25] Correspondance citée, p. 108 à 111.

[26] Lettre du 14 mai 1832. Correspondance p. 128

[27] lettre du 22 avril 1832. Correspondance p. 119 à 125

[28] lettre du 15 août 1832 Correspondance p.148

[29] op. cit. p. 941

[30] lettre du 11 novembre 1832 Correspondance p. 164 à 166

[31] citée par Anne Philibert p. 1009-1010. Toute la lettre est magnifique.

[32] Lettre du 11 déc 1832 Correspondance p. 171

[33] lettre du 15 mai 1833 Correspondance p. 177-178.

[34] Voir Correspondance p. 225 à 233 et réponse du 14 déc. p. 233.

[35] Cité par José Cabanis dans la préface de Correspondance p. 21

[36] préface à Correspondance p. 30